

resserrer les liens qui les unissent, à rendre communs les intérêts qui leur sont chers. Si une nouvelle constitution a fait d'elles et de nous un même et seul peuple, bientôt, une voie ferrée fera disparaître la distance qui nous sépare encore, et alors nous pourrons nous tendre la main; nous donner le baiser fraternel, nous jeter dans les bras les uns des autres, en nous écriant, comme des parents qui se revoient après une longue absence : Mon frère ! Ma sœur !

Nous aurons alors la douce consolation de nous retrouver tels que nous étions au sortir de la patrie commune : Catholiques fervents, animés des plus nobles sentiments, parlant la langue maternelle, la belle langue française, &c.

Que ce sera un beau jour pour elles et pour nous, que celui où toutes les barrières qui nous séparent encore seront renversées, et où nous pourrons nous voir face à face. En attendant cet instant fortuné, qu'il nous soit permis d'offrir au Révd. M. Pelleier, curé de Carquette, au Révd. M. Robert, curé du Petit Rocher et à leurs braves paroissiens nos plus sincères remerciements, pour leurs témoignages de sympathie.

Huitième entretien sur la famille.

LE PÈRE, LA MÈRE, LEURS ENFANTS.

1er Devoir. — L'Amour.

Parents chrétiens, de toutes les obligations graves et importantes que vous imposez vos titres sublimes de père et mère, à l'égard de vos enfants, sans contredit, la plus douce, pour votre cœur, c'est celle